Rapport d'activité 2023

chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

SOMMAIRE

Le mot du président p.3

Partie 01 p.4
L'Unep : organisation, missions

Partie 02 p.12
Les chiffres du secteur

Partie 03 p.16
Biodiversité

Partie 04 p.22
Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Partie 05 p.26
Innovation

Partie 06 p.30
Montée en compétences

Partie 07 p.38
Attractivité

Partie 08 p.46
Une Unep plus forte

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Je suis heureux de vous présenter ce rapport d'activité 2023, témoin de l'activité croissante de l'Unep et de l'implication forte de l'ensemble des équipes et des élus durant toute cette année.

Cette année a marqué le 60e anniversaire de l'Unep que nous avons célébré à l'occasion de Paysalia. Depuis soixante ans, notre organisation professionnelle accompagne, conseille et défend les entrepreneurs du paysage. Forte de son dynamisme, l'Unep a mené de nombreuses actions que nous avons souhaité retracer dans ce rapport d'activité.

Face à l'urgence climatique, notre profession est en première ligne pour apporter des solutions pour et par le vivant. Nous ne le rappelons jamais assez, nos entreprises sont et doivent être reconnues comme les actrices incontournables de la végétalisation. C'est pourquoi, l'Unep, n'a eu de cesse de se mobiliser pour promouvoir la renaturation des villes et la création d'espaces verts à travers différentes actions de lobbying et de communication parmi lesquelles la réflexion concernant la création d'un dispositif RGE paysage ou encore la 4e édition du palmarès des villes vertes.

Qui dit « végétalisation », dit également « réintroduction et préservation de la biodiversité », l'un de nos autres dossiers prioritaires. Soucieuse d'accompagner les entreprises dans la montée en compétences sur la biodiversité, l'Unep a également tenu à accompagner les élagueurs face aux nouvelles règlementations sur les espèces protégées.

Pour répondre aux défis environnementaux qui nous attendent, il nous faut recruter toujours plus de collaborateurs. Cette année encore, nous nous sommes employés à promouvoir nos métiers, qui sont porteurs de sens et de savoir-faire. L'Unep a lancé sa communauté d'ambassadeurs, des jeunes âgés de 16 à 23 ans, paysagistes ou en devenir, désireux de valoriser notre filière et de susciter des vocations. Nous avons aussi œuvré à rendre notre branche plus attractive, notamment en revalorisant les rémunérations et en signant en septembre un nouvel accord de branche relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Enfin, l'Unep a renforcé son dynamisme en adhérant à la CPME. Grâce à ce partenariat, nous avons à coeur de soutenir la défense et la promotion des intérêts socio-économiques de la branche du paysage, de bénéficier de l'expertise de la CPME tout en nous ouvrant à d'autres secteurs avec lesquels nous partageons des problématiques communes de premier plan (ZFE, label RGE…).

Ainsi, l'Unep peut se féliciter d'être une organisation professionnelle de plus en plus plus reconnue et influente. Nous continuerons à porter la parole des entreprises du paysage et à les accompagner pour relever les nouveaux défis qui les attendent ! »

Laurent Bizot
président de l'Unep

L'UNEP : ORGANISATION, MISSIONS

Partie 01

Engagement, proximité, convivialité, innovation telles sont les valeurs qui guident l'action des entrepreneurs du paysage au sein de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, seule organisation professionnelle représentative de la branche depuis 60 ans.

L'UNEP EN QUELQUES MOTS

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 32 450 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et accompagner ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

32 450

entreprises du paysage

• **Une organisation en croissance :** l'Unep compte désormais 4 000 adhérents, en augmentation constante ces dernières années.

• **Une organisation active :** les 400 bénévoles élus par les adhérents de l'Unep font vivre au quotidien l'action de l'organisation, tant au niveau national que régional. Ils sont aidés par les collaborateurs répartis entre la délégation nationale et les 13 délégations régionales.

• **Une organisation représentative du territoire :** les milliers d'entreprises adhérentes à l'Unep sont réparties sur l'ensemble du territoire.

Représentativité de l'Unep dans chaque région

(par rapport au secteur)

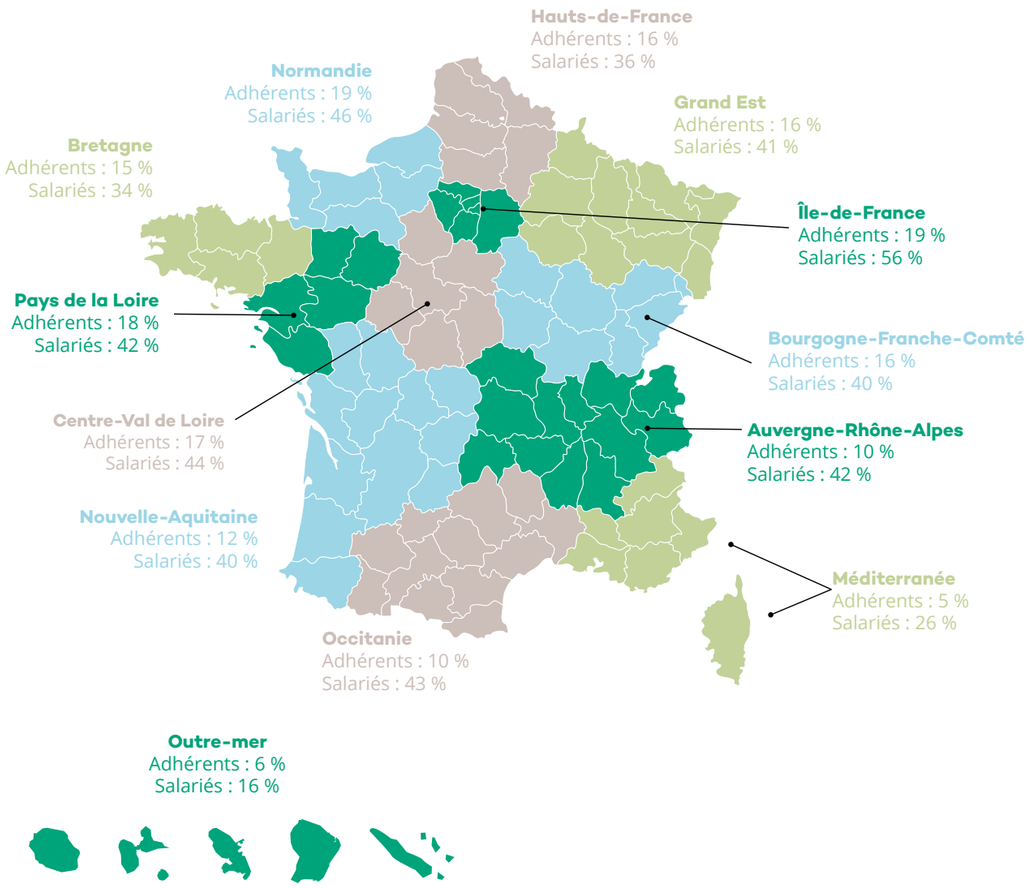

L'ORGANISATION INTERNE DE L'UNEP

Près de 400 bénévoles font vivre l'action de l'Unep et s'investissent pour défendre et promouvoir notre profession. Ils représentent l'Unep à travers plus de 1 000 mandats.

Les différentes instances décisionnelles de l'Unep se composent du président et des neuf membres de son bureau, des treize présidents régionaux, des 102 présidents départementaux et 187 membres de commissions et groupes qui traitent des techniques de métiers, et de 78 administrateurs. Être élu président régional, président territorial, membre d'un bureau, d'une commission ou d'un groupe technique de métier, c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

Le bureau

Les membres du bureau national font la synthèse des propositions des commissions nationales et des groupes techniques de métier. Ils proposent aux membres du conseil d'administration les actions à initier ; ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du conseil d'administration. Le bureau national a pour mission d'assurer la direction de l'organisation professionnelle et d'assister, avec le soutien du délégué général, le président de l'Unep dans cette tâche.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep. Il est composé des membres du bureau national de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents des commissions, des groupes techniques de métiers et de personnes ès-qualités.

Le conseil stratégique

Le conseil stratégique rassemble les présidents de région et les membres du bureau national. Il propose au conseil d'administration les grandes orientations politiques et les actions prioritaires du plan stratégique.

Les commissions et les groupes techniques de métiers

Les commissions et groupes techniques de métier ont pour mission de faire des propositions aux membres du bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration.

En chiffres

400 Bénévoles

102 Présidents départementaux

13 Présidents régionaux

187 Membres de commissions

LES ÉLUS DE L'UNEP

Les membres du bureau

Laurent Bizot
Président national

Marie-Hélène Jouannet
1re Vice-présidente
Emploi, formation

Raphael Hérody
Vice-président
Économie

Christophe Gonthier
Vice-président
Technique, innovation

Quentin Lefaucheux
Vice-président
QSE, Innovation

Christophe Gendron
Vice-président
Communication, relations adhérents

Sylvie Descout
Secrétaire générale
Social

Hervé Lançon
Secrétaire général adjoint
Lobby

Jean-Michel Bertaux
Trésorier
Services à la personnes, services achats

Paul Del Pozo
Trésorier adjoint
Technique, QSE

Nicolas Leroy
VALHOR, l'interprofession du végétal

Les présidents de régions

Nicolas Buchoul
Région Nouvelle-Aquitaine

Xavier Poillot
Région Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Christophe Chaudet
Région Bretagne

Christophe Barthélémy
Région Centre-Val de Loire

Elodie Pain
Région Île-de-France

Vincent Porro
Région Méditerranée

Corinne Delpeyroux
Région Occitanie

Jean-Michel Azière
Région Grand Est

Jean-Luc Gardien
Région Hauts-de-France

Laurent Ely
Région, Normandie

Alain Martineau
Région Pays de la Loire

Françoise Lafaix
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Florence Schupp
Région Outre-Mer

Les présidents de commissions

Christophe Fontaine
Commission Sociale

Sébastien Maffrand
Commission Technique

Nicolas Leroy
Commission Économique

Jean-Luc Cassier Commission Services à la personne

Gilles Espic
Commission Innovation

Fabrice Armand
Commission Emploi Formation

Fabienne Casanabe
Commission Qualité-Sécurité-Environnement

Franck Furtin
Commission Communication

Les présidents de groupes techniques de métiers

Pascal Bodin
GTM Végétalisation du bâti et Paysagisme d'intérieur

William Tromp
GTM Élagage

Matthieu Le Meur
GTM Génie écologique

Frédéric Naudet
GTM Reboisement et travaux en forêt

François Sliosberg
GTM Sols sportifs

Le mot de...

Elodie Pain
Présidente de l'Unep Île-de-France

« Le 10 mars 2023, les adhérents d'Île-de-France ont élu leur nouveau bureau régional que j'ai le privilège de présider, aux côtés de Frédérick Guichard, également nouveau président de la commission régionale emploi formation (CREF) Île-de-France. Au total ce sont une trentaine d'élus qui forment une équipe dynamique, motivée par la poursuite de projets qui favoriseront l'attractivité de la filière, des métiers du paysage et de l'Unep ! Les missions ainsi que les enjeux sont variés et importants : œuvrer à la connaissance et reconnaissance du métier et de la filière et favoriser les échanges avec les partenaires de notre union. Un nouveau vent souffle sur la région Île-de-France et la dynamique va se poursuivre pour les 3 prochaines années. »

LES DÉLÉGATIONS NATIONALES ET RÉGIONALES

La délégation nationale

La délégation générale est organisée en six pôles : administratif et financier, communication, relations avec les adhérents, social / emploi / formation, technique / environnement / marchés, relations institutionnelles.

Vincent Adeline
Délégué général

Jean-Luc Bernard
Directeur de l'animation du réseau et du développement

Aurore Bonnigal
Directrice du pôle communication

Mathilde Capot
Attachée de direction

Pierre Darmet
Directeur des relations institutionnelles

Thomas Demarest
Directeur du pôle administratif et financier

Claire Gorrias
Directrice du pôle social / emploi / formation

Margot Michault – Anthony Guitton – Quentin Mettray
Responsables du pôle technique / environnement / marchés

Les délégations régionales

Dans chaque région française, un(e) délégué(e) régional, secondé(e) d'une équipe, anime la vie de sa région. Au service des adhérents, il répond à leurs besoins et à leurs attentes et fait le relais entre la délégation générale et le terrain.

Laetitia Partouche Dumas
Unep Auvergne-Rhône-Alpes

Anne Nezet
Unep Bretagne

Aurore Vila
Unep Occitanie

Agnès Guérin
Unep Nouvelle-Aquitaine

Catherine Boutteau
Unep Bourgogne-Franche-Comté

Claire Stephan
Unep Hauts-de-France

Béatrice Royer
Unep Pays de la Loire

Émilie Faure
Unep Centre-Val de Loire

Fanny Lavigne
Unep Outre-mer

Flora Chauvigné
Unep Méditerranée

Inès Devisch
Unep Normandie

Juliette Allenet
Unep Île-de-France

Stéphane Martalié (en remplacement de Caroline Zenèvre-Collin)
Unep Grand Est

LES MANDATS INSTITUTIONNELS

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 32 450 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère plus de 1 000 mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise du paysage. Ils sont endossés par 400 professionnels bénévoles, aux niveaux régional et national.

Social / emploi / formation

- AGRICA Association pour la Gestion des Retraites pour le Compte des Institutions Complémentaires Agricoles
- ANEFA Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
- APECITA Association pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture
- COCT Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail Le COCT est une instance du Ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santé sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail. L'Unep participe à certaines commissions spécialisées du COCT
- CHARTE DE QUALITÉ DE LA FORMATION EN ÉLAGAGE
- CPC ET CNS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée « Aménagements »
- CPNE Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture
- OCAPIAT (EX-FAFSEA) Opérateur de compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires
- ISA Institut Supérieur d'Agriculture
- MSA ET CCMSA Mutualité Sociale Agricole et sa Caisse Centrale
- VIVEA Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant
- WORLDSKILLS FRANCE

Technique / innovation

- ASTREDHOR Institut technique de l'horticulture Astredhor
- CNB Comité national de la biodiversité
- CPPMFSC / CUO Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de cultures / Commission des usages orphelins
- FRANCE AGRIMER Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
- HQE – GBC FRANCE L'association HQE-GBC France réunit syndicats, fédérations professionnelles, sociétés, collectivités et professionnels à titre individuel, autour de la problématique du cadre de vie durable.
- LPO Ligue pour la Protection des Oiseau
- Noé - Programme Jardins de Noé
- ORÉE
- PLAN ECOPHYTO
- PLANTE & CITÉ
- QUALIPAYSAGE

International

- ELCA European Landscape Contractors Association
- EILO European Interior Landscaping Oganisation

Promotion

- A-IGéco Association fédérative des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique
- CNVVF Conseil National des Villes et Villages Fleuris
- CNB Comité national de la Biodiversité
- FRANCE BOIS FORÊT Interprofession de la filière forêt-bois
- VALHOR Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

LES PARTENAIRES

Syndicat associé

- SYNAA Syndicat National de l'Arrosage Automatique

Les partenaires social / emploi / formation

- OF-FEEE Office français de la Fondation our l'Éducation à l'Environnement en Europe
- ONISEP Office Nationale d'Information Sur les Enseignements et les Professions

Organisations syndicales de salariés représentatives dans la branche

- FGA Fédération générale agroalimentaire CFDT
- CFTC-AGRI Fédération CFTC de l'agriculture
- FGTA Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation et des secteurs connexes FO
- SNCEA Syndicat national des cadres d'entreprises agricoles CFE/CGC
- FNAF Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

Associations et fédérations professionnelles

- AGÉBIO Association Française pour le génie biologique ou génie végétal
- AITF Association des Ingénieurs Territoriaux de France
- EFF Experts Forestiers de France
- FFP Fédération Française du Paysage
- FNEDT Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires
- FNB Fédération Nationale du Bois
- FNMJ Fédération nationale des métiers de la jardinerie
- FNPHP devenue VERDIR en 2022 Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières
- FNSEA Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- FRANSYLVA Fédération des syndicats de forestiers privés de France
- HORTIS Association des responsables d'espaces nature en ville
- NOÉ Association de protection de l'environnement, portant le programme : Jardins de Noé
- SFG Société Française des Gazons
- SNHF Société Nationale d'Horticulture de France

Communication

- DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE Pour le Festival International des Jardins
- JARDINS, JARDIN

LES CHIFFRES DU SECTEUR

Partie 02

Le secteur du paysage enregistre une croissance, portée notamment par la clientèle des particuliers dont l'intérêt pour la végétalisation et le besoin de nature sont croissants. Mais la filière fait face à des difficultés de recrutement et cherche à attirer de nouveaux talents.

LE PAYSAGE EN 2023 :
UN SECTEUR QUI SE PORTE BIEN !

Les entreprises du paysage en chiffres, c'est :

32 450
entreprises

dont
18 %
d'entreprises de service à la personne (SAP)

+ 7 %
d'entreprises
durant la période 2021-2022

7,7 MDS€
de chiffre d'affaires

+21%
de chiffre d'affaires
durant la période
2021 - 2022

58 300 €
de C.A. / actif

132 100
actifs

+20%
d'actifs durant
la période 2021-2022

Chiffres clés 2022 de l'Unep.

D'après les derniers chiffres clés de l'Unep, le nombre d'entreprises du paysage a augmenté de 7 % en seulement 2 ans (2021-2022). Le chiffre d'affaires a pour sa part progressé de 21% sur la même période. De tels indicateurs, en progression constante depuis plusieurs années, montrent que le paysage est un secteur dont le poids économique est important à l'échelle du pays.

La période 2021-2022 affiche une croissance moyenne exceptionnelle de plus de 10 % an, qui est toutefois à tempérer ou à expliquer par des facteurs aussi différents que la forte reprise post Covid ou les tensions inflationnistes de ces deux dernières années. Ces chiffres sont tout de même largement supérieurs à la plupart des autres secteurs d'activité en France. Si la croissance du secteur est généralisée sur tous les segments de clientèle (marchés publics, entreprises privées ou particuliers), elle est véritablement boostée par le marché des particuliers qui représente près de la moitié (49 %) du chiffre d'affaires des entreprises du paysage.

Par ailleurs, le secteur continue à embaucher. Durant les dix dernières années, le nombre d'actifs est passé de 92 500 à 132 100 actifs (+ 42 %) mais le secteur est toujours à la recherche de collaborateurs formés et motivés : plus de la moitié des entreprises ont éprouvé des difficultés à recruter.

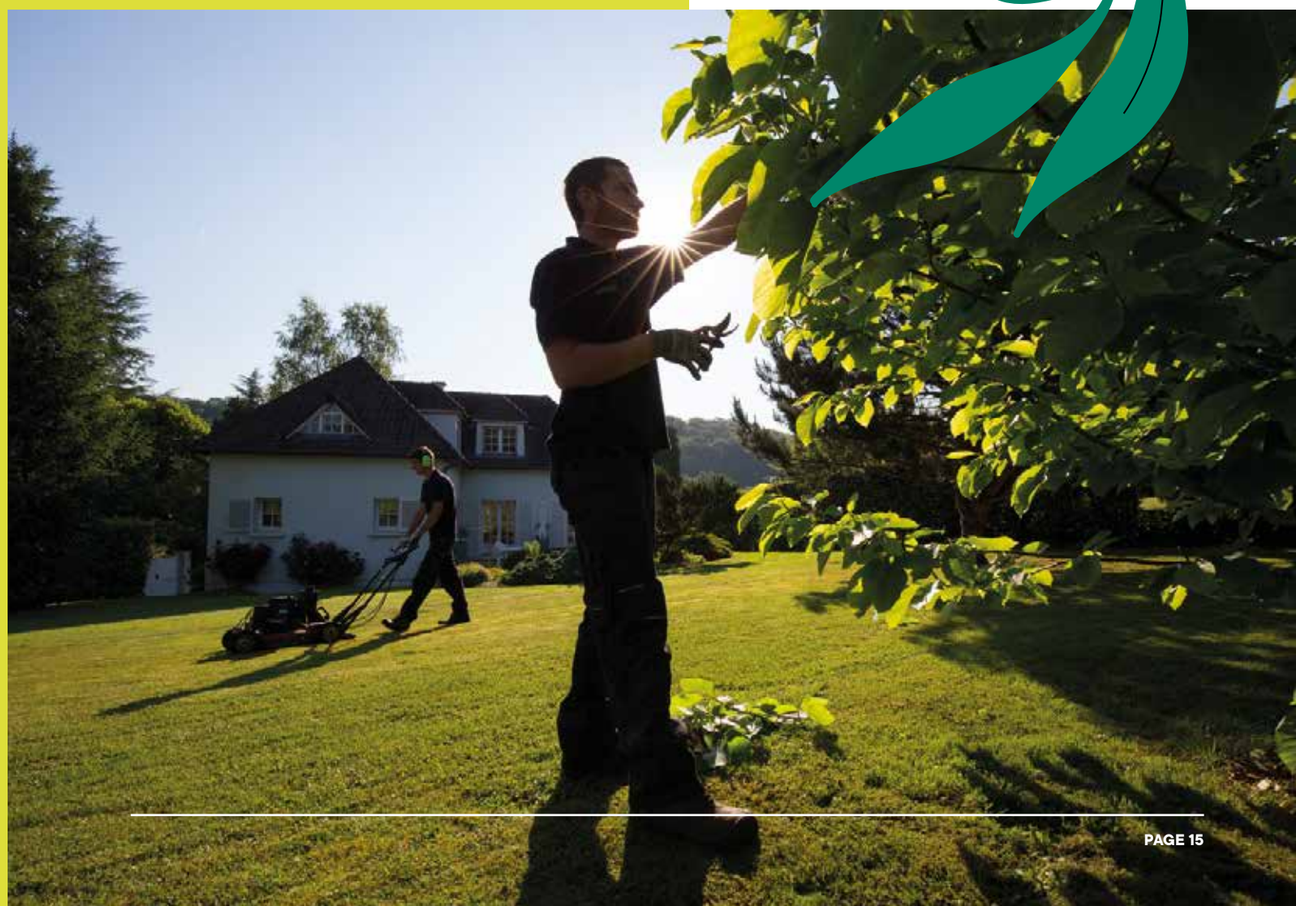

BIODIVERSITÉ

Partie 03

L'Union Nationale des Entreprises du Paysage conseille ses adhérents pour favoriser la biodiversité des jardins et des espaces végétalisés. À travers de multiples partenariats, l'Unep travaille à faire évoluer les métiers du paysage vers une gestion plus écologique et respectueuse de l'environnement.

Réflexion concernant la création d'un dispositif RGE Paysage

Le dispositif Reconnu Garant de l'Environnement – RGE, permet aux entreprises du bâtiment de faire bénéficier à leurs clients de crédits d'impôts lors d'opérations de rénovation du bâti, en faisant appel à des entreprises qualifiées et formées.

L'Unep a initié une réflexion, sur la base d'une enquête menée auprès des entreprises adhérentes, concernant la mise en œuvre d'un dispositif similaire pour les entreprises du paysage.

Ce dispositif permettrait aux clients, désireux de réaliser des aménagements reconnus comme apportant des bénéfices environnementaux (gestion de l'eau, amélioration du potentiel biodiversité) de profiter d'un avantage fiscal. La reconnaissance de l'entreprise se ferait sous forme de certification et de formation des collaborateurs. Cette reconnaissance est la piste prioritaire choisie par l'Unep, afin d'asseoir la reconnaissance des entreprises du paysage sur le volet environnemental.

L'Unep s'est ainsi rapprochée du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement et de l'Office Français de la Biodiversité afin d'identifier des indicateurs concernant les aménagements. Elle a également sollicité les pouvoirs publics pour réfléchir plus en détail à la faisabilité de ce projet.

Favoriser la biodiversité des jardins et des espaces végétalisés

Un guide sur la biodiversité est en cours de finalisation avec l'association Noé. L'association Arthropologia, le Muséum National d'Histoire Naturelle et Plante&Cité ont également été conviés à participer à ce guide, afin que ces acteurs puissent apporter leurs ressources. Ce guide apporte des outils pour réduire les impacts directs comme indirects sur le vivant. Il met également en avant des solutions permettant d'engager le client dans la démarche de préservation et de restauration de la biodiversité.

Accompagner les entreprises et leurs clients vers le zéro phyto

Un kit de communication « Zéro-Phyto dans les copropriétés », avec des posters à installer dans tous les espaces verts fréquentés par du public a été créé. Conçu par Plante&Cité et l'Office Français de la Biodiversité, avec le soutien majeur de l'Unep, ce kit a pour objectif d'accompagner les entreprises en charge de la gestion des espaces extérieurs des copropriétés en leur proposant des outils de communication pour mieux informer les résidents sur l'évolution des pratiques de gestion liées à la limitation de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse et les conséquences sur les espaces verts.

Le kit, disponible en téléchargement libre sur 3 sites internet (www.ecophyto-pro.fr, www.plante-et-cite.fr et www.lesentreprisesdupaysage.fr) comprend 21 affiches, une synthèse de la réglementation phytopharmaceutique dédiée aux espaces collectifs d'habitations et des exemples de bonnes pratiques.

www.ecophyto-pro.fr

www.plante-et-cite.fr

www.lesentreprisesdupaysage.fr

Affiche issue du kit « Zéro-Phyto dans les copropriétés ».

Génie écologique

L'Unep rédige un guide de la commande publique en génie écologique. Alors qu'une attention croissante est donnée à l'intégration de la nature et de la biodiversité dans les projets d'aménagement, notamment via le génie écologique, ce guide donne à la maîtrise d'ouvrage publique les orientations générales pour préparer la commande et pour mobiliser les compétences en génie écologique.

Il est destiné à tous les donneurs d'ordres publics susceptibles d'initier ou de participer à un projet de génie écologique : les pouvoirs publics de façon générale, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les établissements publics. Les maîtres d'ouvrages privés peuvent également s'inspirer de ce guide.

Bon Z'ail : explorer le potentiel de l'ail en alternative à la dévitalisation chimique

L'Unep a rejoint le projet Bon Z'ail aux côtés d'organismes publics et privés de métropole et d'outre-mer. Piloté par Plante&Cité, ce projet a vocation à identifier des protocoles de dévitalisation des souches d'arbres à l'ail. Cette technique étant encore interdite, ce projet sera couplé au dépôt d'une demande d'inscription au référentiel des substances de base.

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes (EEE), également appelées espèces invasives, sont à l'origine de contraintes pratiques et biologiques très importantes en France. L'Unep aide les entreprises du paysage à lutter contre ce phénomène.

L'Unep a collaboré avec VALHOR, afin de procéder à la révision du code de conduite professionnel sur les plantes exotiques envahissantes. Ce code d'engagement est à destination de tout professionnel du végétal (producteur, distributeur, entreprise du paysage) désireux de ne pas contribuer à l'introduction de plantes exotiques envahissantes. Ne se contentant pas de l'interdiction réglementaire, le code de conduite préconise le non-recours ou l'évitement d'autres plantes exotiques reconnues envahissantes mais non interdites.

En chiffres

11

nouvelles espèces exotiques envahissantes recensées par département tous les 10 ans, sur la période 1982-2022, en France métropolitaine.

Source : OFB (Office français de la biodiversité)

56 %

des Français se déclaraient prêts en 2022 à aménager une pelouse à l'aspect et au rendu plus naturels.

Source : Unep, Les Français et leur jardin, baromètre 2022

Mieux gérer les ressources en eau

L'Unep conseille ses adhérents sur la gestion optimisée de l'eau. Elle milite également auprès des pouvoirs publics pour obtenir des solutions à court et moyen terme pour permettre aux entreprises du paysage d'arroser les végétaux, ingrédient essentiel à la renaturation.

Différentes actions ont été menées cette année :

- L'Unep a lancé Groupe de travail intercommissions sur l'eau, piloté par la commission QSE
- Un kit de communication a également été créé, contenant des fiches techniques, des fiches destinées aux clients et des communications sur les réseaux sociaux
- L'Unep a obtenu l'évolution du guide cadre du Ministère de la transition écologique pour allonger la durée d'arrosage « indispensable » après la plantation (2 ans au lieu de 1 précédemment). Les régions ont également pu discuter des arrêtés sécheresse avec les Préfets (avant l'été, en période de crise, et récemment pour anticiper l'année suivante).

Fiches clients sur la gestion de l'eau.

Le mot de...

Alain Martineau
Président de l'Unep
Pays de la Loire

« La journée technique régionale de l'Unep Pays de la Loire s'est tenue le 22 septembre à Vallet dans le vignoble nantais autour du thème "le sol, le végétal et l'eau : comment s'adapter au changement climatique ?"

Cette journée très qualitative a été riche en échanges grâce à plus de 90 participants professionnels et formateurs réunis autour de nos partenaires et intervenants experts sur la gestion de l'eau, la connaissance du sol ou encore la palette végétale.

Nos métiers du paysage sont bousculés : la sensibilité au sol vivant et l'importance vitale du végétal dans nos aménagements doivent être plus que jamais renforcées pour améliorer la gestion de l'eau, que ce soit en manque ou en excès. Ce sont les bases de la renaturation et de protection de la biodiversité. C'est donc tout naturellement que le bureau de l'Unep Pays de la Loire a souhaité créer une rencontre professionnelle à la hauteur de ces enjeux.

L'événement nous a permis de se retrouver dans une atmosphère conviviale et amicale, d'échanger et de sortir de nos entreprises pour prendre du recul : un moment annuel propice à la réflexion, si nécessaire à la conduite de nos entreprises. »

Concilier élagage et protection des espèces protégées

Depuis quelques années, se développe un discours médiatique sur l'interdiction de tailler les haies et les arbres pendant une période allant du 15 mars au 15 août ayant pour origine la Politique Agricole Commune (PAC). Ce discours a créé de la confusion chez les particuliers et chez les entreprises qui ne sont pas soumises à la réglementation PAC.

L'Unep a mené différentes actions pour accompagner les professionnels et leurs clients sur ce sujet :

- Le groupe de travail élagage a poursuivi ses actions, particulièrement sur la recherche de solutions techniques et réglementaires avec les ministères et partenaires concernés.

- Un kit de communication a été créé comprenant :

→ un flyer réglementaire reprenant l'ensemble de la réglementation appliquée aux haies et aux arbres

→ une fiche technique reprenant les bonnes pratiques en période de nidification

→ deux fiches clients synthétisant la réglementation applicable

→ une présentation réglementaire, support repris lors des présentations en région

→ un webcafé a également été organisé.

Des podcasts sur les bio-agresseurs

En complément du SVP bio-agresseurs lancé en 2022, l'Unep a lancé, en partenariat avec Platform Garden, « Alert'Bioagresseurs », une série de podcasts incontournable pour les professionnels du paysage. Sous la guidance de Barbara Dekeyser, chaque épisode est une mine d'informations précieuses sur les bioagresseurs du moment. Les adhérents apprennent à identifier les bioagresseurs, à comprendre leurs facteurs de prédisposition et à maîtriser les stratégies de gestion et méthodes de lutte les plus efficaces. Les épisodes sont disponibles sur le site de l'Unep, sur l'application mobile de Platform Garden, sur Spotify et Deezer.

3

3 podcasts diffusés en 2023

lesesentreprisesdupaysage.fr/base-documentaire/les-podcasts-alertbioagresseurs/

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

Partie 04

L'Unep se mobilise pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à leur performance, notamment en termes de prévention et de santé sécurité au travail.

La Convention Nationale d'Objectif de Prévention - CNOP de la filière Paysage

Cette convention a été signée lors de Jardins, jardin, le 31 mai 2023 pour une durée de 5 ans par l'Unep, la Caisse Centrale de la MSA et les organisations syndicales de salariés.

Cette CNOP renouvelle les ambitions de la dernière, en mettant en avant la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) ou la lutte contre les Risques Psychosociaux (RPS).
La Convention permet aux entreprises de solliciter leurs caisses locales, afin de bénéficier d'aides financières et techniques dans le cadre des contrats de préventions pluriannuels.
La profession est particulièrement motrice dans l'obtention des contrats de prévention, constituant près de la moitié de l'ensemble des contrats de prévention en agriculture (46,7 %).

Signature de la CNOP le 31 mai 2023.

Groupe de travail, zéro accident

Afin de prévenir les risques en santé-securité au travail, le groupe de travail zéro accident a travaillé sur un outil de « chasse aux risques » dont l'objectif est de prévenir de potentiels risques dans 4 situations de travail (élagage, création d'espaces verts, entretien d'espaces verts, entrepôt et bureau).

Évaluer la performance des entreprises en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : expérimentation du jeu I nove you

Afin d'apporter des outils ludiques aux adhérents pour aborder la RSE, le jeu collaboratif I Nove You (conçu par le Centre des Jeunes Dirigeants) a été proposé aux régions pour animer des sessions de jeux. Ce jeu permet d'évaluer la Performance Globale de l'entreprise sur les trois volets de la RSE : économique, social et environnemental. À la suite d'une expérimentation en Centre-Val de Loire et dans les Pays de la Loire, les résultats ont été mitigés. D'autres solutions seront déployées.

Le mot de...

Laurent Bizot
Président de l'Unep

« Je suis convaincu que cette nouvelle version de la CNOP sera bénéfique pour le secteur du paysage ! Nous encourageons vivement nos entreprises à signer un contrat de prévention si ce n'est pas déjà fait. Nos métiers peuvent être exposés à certains risques ; il est donc capital d'être proactif sur la prévention de ces derniers, en sachant que cela ne pourra que renforcer leur attractivité. La bonne nouvelle c'est que nos entreprises se montrent assez exemplaires et motrices sur le sujet : 75 % des financements mobilisés dans le cadre de la précédente convention étaient destinés au secteur du paysage. Celles qui ont pu y avoir recours se sont montrées particulièrement satisfaites de actions mises en place grâce à leur préventeur. »

En chiffres

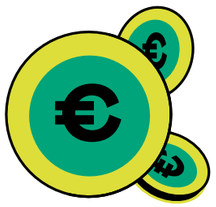

42 %

du montant des investissements réalisés en 2022 par les entreprises du paysage (soit 238 millions d'euros) était destiné à mieux respecter l'environnement, diminuer les nuisances ou améliorer l'environnement de travail des salariés (RSE).

Source : Chiffres clés 2022 de l'Unep.

INNOVATION

Partie 05

L'Unep encourage les entreprises du paysage à utiliser au quotidien des outils innovants et à mettre en œuvre des pratiques novatrices pour créer et entretenir les parcs, jardins et espaces végétalisés.

Paysalia Innovation Awards

Afin d'encourager l'innovation, l'Unep a organisé, lors du salon Paysalia, des trophées qui récompensent les solutions créatives et technologies novatrices imaginées par les exposants du salon.

Remise de prix des Paysalia Innovation Awards, lors du salon Paysalia.

En quelques chiffres ce sont :

39
dossiers réceptionnés

Un jury interprofessionnel avec des représentants de la filière (Unep, FFP, VERDIR, Hortis, AITF, CAUE…), des journalistes et des experts

6
lauréats dont deux Coups de cœur à la production végétale française et un Coup de cœur des étudiants

Création de deux guides sur les solutions digitales pour les entreprises

L'Unep s'est mobilisée afin d'accompagner ses adhérents dans la digitalisation de leur entreprise. Elle a ainsi publié deux guides comparant des solutions digitales dédiées à la gestion administrative (facturation, gestion de la paie, signature électronique…) ainsi qu'à l'organisation des équipes et des chantiers (organisation, suivi de chantier, plannings, maquette, relation client…). Les guides s'adressent aux entreprises de 0 à 9 salariés ainsi qu'aux entreprise de plus de 10 salariés.

Guide « *S'équiper en solutions digitales* ».

Guide « *S'équiper en solutions digitales* ».

Accompagner la décarbonation de la filière

L'Unep participe au suivi d'un programme de recherche portant sur l'empreinte carbone des espaces verts (Institut AGRO, Plante et Cité…) à l'issue duquel un guide sera publié.

L'Unep a engagé un travail avec BPI France et des cabinets de conseil spécialisés afin d'accompagner les entreprises du paysage dans la réalisation de leur bilan carbone (méthode permettant de mesurer et de suivre la quantité de gaz à effet de serre (GES).

L'Unep s'est également rapprochée de fournisseurs de véhicules/engins/outils (débroussailleurs, tondeuses, camions bennes…) proposant des alternatives aux moteurs thermiques.

Les PME et ETI représentent environ de

30 %

l'empreinte carbone de la France.

Source : BPI France

> **« La décarbonation des entreprises est l'un des principaux leviers pour combattre le dérèglement climatique et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. »**
>
> **Laurent Bizot**
> président de l'Unep

MONTÉE EN COMPÉTENCES

Partie 06

Ouvrir le champ des possibles pour développer les opportunités et améliorer la gestion des talents : l'Unep favorise l'assimilation de nouvelles connaissances et d'aptitudes pour que ses adhérents exercent au mieux leurs missions.

Signature d'un accord de branche sur la formation professionnelle

Le 20 septembre 2023, l'Unep et les partenaires sociaux ont signé un nouvel accord formation pour la branche du paysage. Le nouvel accord s'inscrit dans le prolongement d'un accord interbranches agricole.

Cet accord réduit la fréquence des entretiens professionnels de 2 ans à 3 ans, permet aux entreprises d'abonder le CPF des salariés pour des formations choisies et revalorise les salaires des apprentis et des salariés en contrat de professionnalisation. Enfin, il créé une contribution supplémentaire qui permettra de financer des formations spécifiquement fléchées par la branche et jugées prioritaires pour répondre aux besoins des entreprises (par exemple au sujet de la biodiversité).

Cet accord sera applicable aux entreprises du paysage au printemps 2024.

Convention DGER Unep

Une convention a été signée entre la DGER et l'Unep le 26 septembre 2023.

Cette convention a pour objectifs de :

- S'engager en faveur de l'enseignement et de la formation dans le domaine du paysage
- Favoriser les concours d'excellence
- Encourager les visites d'entreprises
- Renforcer les liens avec les DRAAF (Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - DRAAF)

Laurent Bizot, président de l'Unep et Luc Maurer, directeur général adjoint de l'enseignement et de la recherche - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation signent la convention entre la DGER et l'Unep le 26 septembre 2023.

Un séminaire national école-entreprise

L'Unep a organisé, avec le soutien d'Ocapiat, le 7ème séminaire national école-entreprise à l'Ecole du Breuil, à Paris les 25 et 26 septembre 2023.

Ce séminaire a réuni 110 participants (jeunes, chefs d'entreprises, établissements scolaires et prescripteurs de l'emploi) afin d'échanger autour de l'adaptation à la transition écologique, aux nouvelles générations et aux jeunes en recherche d'orientation.

Laurent Bizot, président de l'Unep et Léon Garaix, directeur de l'Ecole du Breuil.

Les rencontres écoles-entreprises régionales

9 rencontres écoles-entreprises en région ont eu lieu (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre- Val-de-Loire, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Normandie, Outre-mer, Grand Est, Hauts-de-France).

Parmi les thèmes abordés :

- Qualité de vie au travail
- Agir pour le changement
- Relation école entreprise
- Les jardins de demain
- Innovation…

En chiffres

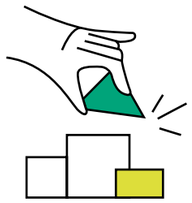

57 %

des entreprises du paysage déclarent rencontrer des difficultés de recrutement.

Source : Chiffres clés 2022 de l'Unep.

Les entreprises du paysage misent sur la formation de leurs équipes : près de

1/4 des entreprises (24 %)

a procédé à des investissements en formation au-delà de l'obligation légale.

Source : Chiffres clés 2022 de l'Unep.

Le mot de…

Florence Schupp,
Présidente de l'Unep Outre-mer

« En Outre-mer l'année a été marquée par l'organisation de trois Rencontres Ecoles Entreprises à la Réunion, en Martinique et en Guadeloupe avec l'objectif de :

• réaliser un état des lieux de l'emploi et de la formation avec nos partenaires : présentation des derniers chiffres clés, points sur les formations du territoire (DAAF et OCAPIAT), explication des données emploi (France Travail).

• apporter de la connaissance aux écoles et entreprises. La conférence « comprendre et manager les nouvelles générations » riche en échanges et en participation a permis de questionner notre rapport aux jeunes d'aujourd'hui.

• travailler ensemble autour des relations écoles/entreprises et de l'attractivité des métiers. Des ateliers ont permis de clarifier les attentes entre les parties et d'initier un comité de pilotage sur ces thématiques pour le bien des apprenants et de la filière.

Entreprises, écoles et partenaires étaient présents pour participer activement à cette journée, regroupant ainsi sur chacun des territoires une quarantaine de participants. »

Les chantiers écoles-entreprises

Les chantiers écoles-entreprises sont conduits par une entreprise avec l'aide d'apprenants et de leurs enseignants. En plus de professionnaliser les jeunes, ils sont une belle vitrine du savoir-vert de notre profession. Plusieurs chantiers école-entreprise ont eu lieu en 2023 :

- En Méditerranée, pour le Festival des jardins de la côte d'Azur
- En Centre-Val de Loire pour le Festival international des jardins
- En Grand Est pour le salon Folie'flore
- En Île-de-France pour le séminaire national école entreprise

Révision des référentiels de formation

Afin d'assurer une formation de qualité, adaptée aux évolutions du secteur, l'Unep travaille continuellement sur l'évolution des référentiels de diplômes (du CAP à la licence).

- Actualisation des cursus pour assurer une formation de qualité adaptée aux évolutions du secteur
- Rénovation du BPA 2023 : rénovation du BPA Ouvrier spécialisé en paysage (ancien BPA travaux des aménagements paysagers) et CQP du paysage.

Ré-ouverture d'une formation d'ingénieur

L'Unep a soutenu l'ouverture d'une formation d'ingénieur « génie de l'eau et de l'aménagement » à Antibes au sein du Campus Vert. Cette formation de niveau 7, est particulièrement innovante car elle intègre des modules sur la gestion de l'eau et l'aménagement paysager.

Elle est dispensée conjointement par le CFPPA du Campus et par Polytech Nice Sophia.

Ses caractéristiques :

- Formation d'ingénieur dédiée aux Entreprises du Paysage et aux Collectivités.
- Programme de formation mixte entre le paysage et la gestion de l'eau
- Exploitation du contexte méditerranéen comme support.
- Mise en valeur des richesses locales en termes de formation et de recherche.

Les règles professionnelles, manuel pédagogique pour les apprenants et les entreprises

Les 35 règles professionnelles retranscrivent les savoir-faire des entreprises du paysage. Rédigées par des professionnels du paysage (entreprises, donneurs d'ordres, bureaux d'étude, enseignants, fournisseurs, experts), elles sont très techniques et complètes. C'est aujourd'hui la référence des travaux dans le paysage.

Le mémento des règles professionnelles

Ce mémento a été créé spécifiquement pour les étudiants en enseignement agricole, le mémento a été envoyé les deux premières années suivant la création en 2021, aux établissements pour être distribué à chaque étudiant de première année de CAP et Bac pro. Il a également été envoyé à tous les adhérents de l'Unep. En tout, 7 630 exemplaires de ce mémento ont été diffusés en 2023. Ce mémento est disponible à l'achat pour les établissements voulant acquérir des exemplaires.

Des questionnaires pour découvrir la règle professionnelle PC2 Travaux de plantation des arbres et des arbustes

L'Unep a créé, en exclusivité pour ses adhérents, 7 questionnaires leur permettant de (re)découvrir la règle professionnelle PC2 Travaux de plantation des arbres et des arbustes.

Accessibles en accès libre sur la plateforme ExperQuiz, ces questionnaires sont le fruit d'un travail collaboratif d'enseignants du paysage.

Les questions ont été construites au regard des compétences du référentiel CAPA Jardinier Paysagiste.

Ce quiz est l'opportunité pour les professionnels du paysage de tester leurs connaissances et de se perfectionner.

DES FORMATIONS

Formation "Intégrer les techniques écologiques dans les travaux d'aménagements paysagers"

Cette formation créée par l'Unep, se compose de 4 blocs de compétences et vise à faire des paysagistes des « ambassadeurs de la biodiversité ». Elle les forme pour prendre en compte les zones riches en espèces dans les chantiers, en limitant les impacts sur la faune et la flore. Les paysagistes seront également capables d'échanger avec les clients, de proposer des aménagements complémentaires et d'améliorer la capacité écologique des aménagements.

La formation dure 28 heures, réparties sur deux sessions de deux jours chacune. La formation a été testée en 2022/2023 auprès de 8 paysagistes. Un dépôt au répertoire spécifique est prévu courant 2024.

Formation "Actualité de la convention collective du Paysage."

Cette formation pratique, illustrée par des exemples concrets, tirés de situations réelles rencontrées en entreprises du paysage est proposée chaque année aux adhérents de toute la France. Durant une journée, les participants sont invités à acquérir une connaissance approfondie de l'actualité sociale applicable aux entreprises du paysage, à identifier les enjeux spécifiques à leur entreprise et définir les actions prioritaires à entreprendre.

Les formations Actualité sociale, ce sont plus de 200 participants et 19 sessions en 2023 (Île-de-France, Centre-Val de Loire, Bretagne, Grand-Est, Pays de la Loire, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Méditerranée, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes).

En chiffres

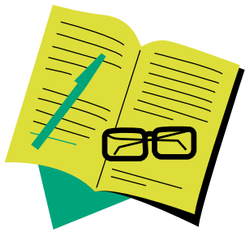

Plus de
200
participants

19
sessions de formations

Le mot de...

Corinne Delpeyroux,
Présidente de l'Unep Occitanie

« Les 7 et 8 septembre 2023, ce sont 34 adhérents de l'Unep Occitanie qui ont bénéficié du deuxième forum formation régional. Parce que la montée en compétences est une des clefs stratégiques à développer aujourd'hui, à l'heure où l'attractivité de notre métier est une priorité, nous avons étoffé notre programme de formation et les avons ouvertes aux collaborateurs pour certaines d'entre elles. 4 formations ont été organisées à Carcassonne sur la biodiversité (Entretien de la vie du sol par Gilles Domenech), la gestion (L'entreprise à 360° par Guillaume Berthier), l'organisation (Optimisation du temps et logiciels associés par Jean Francois Rieu) et le management (Le leadership des émotions par Sylviane Retuerta).

Une occasion de prendre de la hauteur sur son activité et sur la gestion de ses priorités et de ses équipes, une occasion aussi d'échanger librement entre professionnels de tous horizons pendant le dîner convivial entre les deux journées de travail. À renouveler en 2025... »

Formation “Animer une équipe de chantier Paysager”

Les entreprises tendent à recruter et à former des chefs d’équipes ou des animateurs d’équipes d’ouvriers paysagistes.

Pour accompagner les entreprises dans cette démarche, la branche professionnelle a développé une formation visant à intégrer les compétences managériales essentielles à cette fonction. La délégation régionale Unep Nouvelle-Aquitaine a soutenu cette initiative en expérimentant la formation dans sa région. En collaboration avec la CPRE et OCAPIAT, la formation a été expérimentée auprès de salariés du paysage. Cette formation comprend un référentiel de 7 compétences et dure 8 jours, plus une journée d’évaluation. Elle propose un positionnement en amont du salarié avec un parcours individualisé, ainsi que des options de formation à distance et en situation de travail.

Formation “Gérer la Relation Client dans le Secteur du Paysage”

Notre pays compte 5 700 entreprises spécialisées dans les services à la personne, représentant 18 % du secteur. Pour répondre à ces besoins spécifiques, l’Unep a créé la formation «Gérer la relation client dans le secteur du paysage» !

D’une durée de 6 jours (42 heures), elle cible les salariés du paysage et services à la personne, jardiniers paysagistes indépendants, demandeurs d’emploi, personnes en reconversion professionnelle. Cette formation permet d’acquérir les compétences relationnelles essentielles pour offrir une expérience client optimale, et découvrir comment comprendre les liens émotionnels entre les personnes et leur jardin, ce qui se traduit par des attentes et des exigences spécifiques.

Des webinaires et webcafés

En complément des webinaires, l’Unep a lancé en 2023 des “webcafés”, de courtes sessions en visioconférence animées par des permanents de l’Unep ou des intervenants extérieurs destinés à informer les adhérents sur une thématique spécifique.

- Janvier 2023 : Je découvre l’Unep avec Béatrice Royer et Stéphane Gosset - adhérent (Webinaire) [31 participants]
- Février 2023 : Le statut du conjoint des TNS avec Cerfrance (Webinaire) [16 participants]
- Mai 2023 : Réglementation de la taille des haies et des arbres (Webcafés)
- Septembre 2023 - REP Bâtiment (Webcafés)
- Novembre 2023 : Entreprendre dans les services à la personne grâce au modèle coopératif avec AccesSap (Webinaire) [21 participants]

Les journées de l’Unep

Journée nationale de l’arbre

3 journées de l’arbre ont eu lieu en régions (Île-de-France, Hauts-de-France, Occitanie).

Journée du génie écologique

Le 19 septembre 2023, la Journée du génie écologique s’est tenue à Lambesc.

Journées professionnelles

5 journées professionnelles ont eu lieu en régions : Île-de-France, Normandie, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Outre-mer.

Des journées techniques

15 journées techniques (Île-de-France, Centre-Val de Loire, Bretagne, Normandie, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire)

80 réunions territoriales

Le mot de...

Christophe Barthélémy
Président de l’Unep
Centre - Val de Loire

« Les rendez-vous techniques en région sont des évènements plébiscités par nos adhérents. Ils ont pour objectifs d’assurer la montée en compétences techniques et/ou commerciales des entreprises du paysage et de maintenir le lien avec les fournisseurs. Les innovations présentées sont autant de nouvelles opportunités de marchés pour les entreprises. Organisée le 2 mars 2023 dans le Loiret avec la Caahmro, la journée technique sur les terrasses a réuni une trentaine de personnes. Chefs d’entreprise, chefs d’équipe ou ouvriers, ils ont tous pu échanger sur les différents types de terrasses, les différentes techniques de pose et les argumentaires commerciaux liés. Ainsi au cours de la journée, les participants se sont questionnés sur leurs pratiques, leur positionnement commercial mais également sur le confort de travail ou les facilités d’organisation des chantiers en fonction des solutions techniques présentées. Une belle occasion de prendre de la hauteur sur le quotidien et de partager entre confrères un temps d’échange privilégié. »

ATTRACTIVITÉ

Partie 07

L'Unep s'engage pour donner envie à des jeunes en orientation professionnelle ou à des personnes en reconversion de rejoindre les métiers du paysage.

13 ambassadeurs du paysage pour promouvoir la filière

Pour dynamiser la filière auprès de la jeune génération et susciter des vocations, l'Unep a lancé sa communauté d'ambassadeurs « Les Ambassadeurs du Paysage ». Au total ce sont 13 jeunes, ayant entre 16 à 23 ans, paysagistes ou en devenir, qui partagent sur leurs réseaux sociaux et ceux de l'Unep leur passion pour leur métier. Suivez-les avec le hashtag #Welovepaysage !

Kylian Ardisson (Méditerranée)
Timothée Bacq (Hauts-de-France)
Alexandre Budin (Bourgogne-Franche-Comté)
Baptiste Bougnon (Bourgogne-Franche-Comté)
Clément Carrouée (Pays de la Loire)
Sara Climent (Occitanie)
Noé Clerc (Occitanie)
Ziggy Delacoste (Grand Est)
Valantin Garnier (Pays de la Loire)
Tommy Guichard (Nouvelle-Aquitaine)
Gaëlle Jonquet (Normandie)
Anaïs Lejuez (Normandie)
Louis Menuge (Méditerranée)

9 ambassadeurs Unep présents lors du salon Paysalia.
De gauche à droite : Baptiste Bougnon, Louis Menuge, Anais Lejuez, Tommy Guichard, Timothée Bacq, Valantin Garnier, Ziggy Delacoste, Gaelle Jonquet et Alexandre Budin.

Une campagne de communication pour promouvoir la filière : la websérie Défi terre de feu !

À l'occasion du Festival des jardins de Chaumont/Loire, Franck Serra, maître jardinier et son équipe composée d'apprentis et de personnes en reconversion ont créé un jardin intitulé « Défi terre de feu » (jardin sur la résilience de la nature). La création de ce jardin a fait l'objet d'une web-série, valorisée à travers une large campagne de communication menée avec le soutien d'Ocapiat.

Cette campagne initiée à la fin de l'année 2023, a débuté par de la publicité sur les réseaux sociaux susceptibles de toucher les jeunes (Instagram, TikTok, Snapchat, Youtube) et les adultes en reconversion (Linkedin). Elle se poursuivra en 2024.

Découvrez la web-série sur notre chaîne Youtube :

www.youtube.com/@VideoUnep

Capture d'écran de la web-série Défi Terre de Feu.

Présenter les métiers du paysage aux jeunes

Depuis 3 ans, l'Unep propose un kit de découverte des métiers à destination des enseignants. Conçu comme un diaporama interactif, ce kit clé en main et gratuit, dispose d'outils d'accompagnement ayant pour objectif de permettre aux collégiens et lycéens de se rendre compte de la diversité des métiers du paysage et déjouer les stéréotypes qu'ils pourraient avoir sur ce secteur. Ce travail s'inscrit dans le cadre du dispositif "parcours Avenir", déployé de la 6e à la terminale et ouvre de nouveaux horizons en matière d'orientation.

Le kit de découverte des métiers s'appuie sur les outils développés depuis 2019 :

- 16 fiches métiers,
- 18 interviews métiers,
- Un quiz pour savoir pour quel métier on est fait. Le tout ramenant vers le site www.lesmetiersdupaysage.fr

Le mot de...

Jean-Luc Gardien
Président de l'Unep Hauts-de-France

« Lors de notre 3e rencontre régionale école-entreprise en novembre 2023, nous avons signé la charte d'engagement Proch'Orientation avec la Région Hauts-de-France, en présence du conseiller régional Simon Jombart. Proch'Orientation est un dispositif créé par la Région Hauts-de-France pour accompagner les collégiens et lycéens dans leurs choix d'orientation, en organisant des actions d'informations sur les métiers grâce à un réseau d'ambassadeurs déployés sur l'ensemble du territoire. À ce jour, une trentaine de nos adhérents se sont portés volontaires pour devenir Ambassadeurs Proch'Orientation.

Concrètement, il s'agit d'aller à la rencontre des jeunes collégiens et lycéens de la région, en menant des interventions pédagogiques dans les établissements, lors de forums, sur des salons, par le biais de webinaires ou encore par des visites d'entreprises, afin de leur faire découvrir nos beaux métiers et les nombreux débouchés dans notre filière.

Cette charte rend les métiers du paysage plus visibles et attractifs auprès des jeunes de notre région. »

Le Concours de reconnaissance des végétaux

L'Unep soutient le Concours de reconnaissance des végétaux dont l'ambition est de sensibiliser les apprenants à l'importance de l'identification du végétal et de la connaissance de ses spécificités, de valoriser leur investissement dans leur formation et d'encourager l'excellence.

Le Concours National de reconnaissance des végétaux s'adresse aux apprenants des niveaux 3 (CAP, BEP, BPA), 4 (Bac Pro, BP), 5 (BTS), 6 (Licence) ou 7 (Master, ingénieur), en aménagements paysagers, productions horticoles et commerce/vente de végétaux. Il est également ouvert aux professionnels de ces mêmes domaines.

En quelques chiffres ce sont :

12
épreuves régionales organisées sur l'ensemble du territoire

671 apprenants
du niveau CAP au BTS et 36 professionnels

69
69 jeunes qualifiés pour la finale nationale en aménagements paysagers et productions horticoles

L'Unep s'implique dans la Compétition des métiers Worldskills

Worldskills permet aux meilleurs jeunes professionnels du monde entier de mesurer leur savoir-faire à travers 60 métiers.

En quelques chiffres ce sont :

13
sélections régionales organisées sur l'ensemble du territoire

13 136
jardiniers-paysagistes
de moins de 23 ans participants

26
jeunes qualifiés pour la Finale nationale

3
binômes en lice pour intégrer l'équipe de France des métiers et concourir à la finale mondiale WorldSkills Lyon 2024 et la finale européenne EuroSkills Herning 2025.

Du 14 au 16 septembre 2023, l'Unep était présente à la 47ème Compétition nationale des métiers à Lyon, en participant à l'organisation des compétitions mais également en exposant sur le stand de l'interprofession VALHOR.

Organisées en partenariat avec l'Unep et avec le soutien d'OCAPIAT et de VALHOR, les épreuves du métier jardinier-paysagiste sont une véritable vitrine d'excellence de la filière du paysage. Ce sont ainsi 13 équipes issues de l'ensemble du territoire qui ont dû réaliser par binôme un jardin de 24m² imaginé par Franck Serra, lauréat du dernier concours « Carré des jardiniers ».

Au cours des 18h d'épreuves, les compétiteurs ont été évalués par un jury composé de 16 formateurs et professionnels de la filière, présidé par Hervé Fonteneau, expert-métier national.

Épreuve de paysage lors de la Compétition nationale des Worldskills du 14 au 16 septembre 2023.

Du côté de l'espace d'exposition, un stand, en partenariat avec VALHOR, a permis de renseigner les milliers de visiteurs sur les métiers du paysage et de leur proposer trois animations : simulation de conduite de travaux avec des pelles sur chenilles, création de fresque végétale ou encore confection d'un mini-jardin en 5 minutes.

Enfin, tout au long de la compétition, l'Unep a pu recevoir la visite de nombreux membres du gouvernement et personnalités : Jean Castex, ancien Premier ministre, Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Olivier Dussopt, ministre du Travail, Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique, Bérangère Couillard, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Grégory Doucet, maire de Lyon…

Lors de la 46e finale européenne de la compétition EuroSkills, le plus grand événement européen consacré à l'enseignement professionnel et à l'excellence des compétences, l'équipe de France de jardiniers-paysagistes, composée du duo Victor Gelet et Bertrand Santailler, est arrivée en 4e position.

Victor Gelet (à gauche)
Bertrand Santailler (à droite)
lors de la 46e finale européenne de la compétition Euroskills.

Le mot de…

Vincent Porro
Président de l'Unep Méditerranée

« Notre région est particulièrement attachée à deux évènements majeurs : les Worldsksills et les concours de reconnaissance des végétaux.

Nous avons eu l'opportunité d'organiser deux sélections régionales pour les Worldskills en 2023. Concernant la région Sud, la compétition s'est déroulée à Carpentras. En Corse, 4 binômes se sont également affrontés dans le cadre exceptionnel du port d'Ajaccio pendant un forum de l'orientation qui a permis à des centaines de collégiens de découvrir nos métiers. Nous nous préparons désormais à l'accueil des finales nationales qui se dérouleront en 2025 à Marseille !

Notre région organise chaque année un concours régional de reconnaissance des végétaux. En 2023, nous avons investi le Parc Phoenix de Nice pour notre 2e édition sur site. Cette édition a mis en lumière des jeunes particulièrement méritants qui ont obtenu de très bons résultats à la finale nationale. Ainsi en niveau 3 (CAP et équivalent) les 3 places du podium en catégorie Aménagements Paysagers étaient occupées par des apprenants de notre région. L'un des lauréats régionaux est depuis également chroniqueur régulier sur France Bleu Côte d'Azur ! »

Le mot de...

Jean-Michel Azière
Président de l'Unep
Grand Est

« Pour la 1re fois en France, un seul et même évènement a rassemblé les Sélections WorldSkills et les Abilympics. 350 jeunes du Grand Est et 420 candidats internationaux se sont retrouvés en compétition dans près de 80 métiers : alimentation, industrie, BTP, automobiles et engins, végétal…

Un concept ludique et interactif pour s'informer au travers d'animations et de jeux, rencontrer des ambassadeurs et des professionnels ou assister à des conférences.

L'Unep a pris toute sa part. C'est d'ailleurs à cette occasion que l'équipe Grand Est jardinier-paysagiste (Chenot-Costa), s'est qualifiée pour la finale nationale de Lyon en septembre 2023 et l'a emportée.

Nicolas Wolff et Sébastien Riehl, élus Unep Grand Est, accompagnent Julian Chenot et Thomas Costa pour mettre toutes les chances de leur côté pour remporter le trophée mondial 2024.

Les WorldSkills sont une vitrine pour donner envie aux plus jeunes de nous rejoindre en s'engageant sur les formations portées par nos établissements partenaires en parfaite adéquation avec nos actions menées au quotidien. »

Les salons d'orientation et d'emploi

En 2023, plus de 25 salons de l'orientation ont été organisés, l'occasion pour les délégations régionales d'y présenter nos métiers et de répondre aux questionnements des jeunes et adultes en reconversion.

Parmi ces salons, on peut citer la seconde édition du Salon du Jardin et du Paysage au Jardin d'Eden, à la Réunion qui a eu lieu du 31 mars au 2 avril 2023 ou le Mondial des métiers en Auvergnes Rhône Alpes, en décembre 2023.

L'Unep était également présente lors du salon de l'agriculture en février 2023, sur l'agora de l'ANEFA, pour animer une conférence sur le thème " Filière verte, filière du vivant, le paysage recrute".

3 Forums formation ont également été organisés par l'Unep Grand Est, l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes, l'Unep Occitanie.

Pays apprentis

Pays'Apprentis est une aide financière dédiée aux apprentis des entreprises du paysage qui entrent dans l'année de validation de leur diplôme.

Pays'Apprentis, fruit du pilotage efficient des régimes santé et prévoyance de la branche du Paysage, est un dispositif d'aide à la mobilité. Depuis 12 ans, 25 000 apprentis ont bénéficié de l'aide financière à la mobilité pour leurs frais de transport, d'hébergement ou d'ordinateur portable… L'aide est comprise entre 200 et 600 €, selon la distance entre le centre de formation et le lieu d'apprentissage. L'apprenti et l'entreprise d'accueil doivent être affiliés à la MSA. Ce dispositif original et socialement innovant est l'expression du haut degré de solidarité et d'engagement précurseur de la branche du paysage, en faveur de la formation des futurs salariés du secteur.

Les actions vers les publics en insertion

L'Unep facilite la formation et l'emploi des publics en insertion via :

- **Des actions ciblées envers les demandeurs d'emploi avec France Travail (ex Pôle Emploi)**

→ développement de Préparations opérationnelles à l'emploi collectives dans les régions

→ l'organisation de jobdatings, salons de l'emploi etc.

- **Le déploiement du partenariat avec la fédération des entreprises d'insertion**

En septembre 2022, L'Unep a signé une convention avec la fédération des entreprises d'insertion.

L'objectif est de créer de nouvelles synergies pour, d'un côté, répondre à la demande croissante en main-d'œuvre qualifiée et de l'autre, faciliter l'accès à la formation, développer la professionnalisation et faciliter le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées. En novembre 2023, une note de synthèse qui explique les notions et le modèle économique de l'insertion a été publiée.

- **L'expérimentation d'un contrat de professionnalisation expérimental de mobilisation des réfugiés** en Île-de-France renouvelé. En 2023, 13 candidats ont pu bénéficier de ce dispositif et 6 se sont vu proposer, à l'issue de la formation par un contrat en CDI ou CDD.

Des dispositifs financiers incitatifs

L'Unep se mobilise pour offrir des dispositifs financiers avantageux à ses adhérents. Depuis 2020, l'Unep a négocié avec Agrica Epargne des tarifs préférentiels pour l'épargne salariale.

- Depuis le 1er août 2022, une nouvelle retraite supplémentaire est obligatoire pour tous les non-cadres du paysage : le PER pour les non-cadres nécessite que les entreprises fassent une démarche d'adhésion et toutes ne l'ont pas encore fait.
- L'Unep soutient la revalorisation des salaires minimum.

Un avenant des minimas conventionnels est entré en application en janvier 2023

- Avec l'augmentation du SMIC au 1er mai 2023, les partenaires sociaux ont négocié une nouvelle grille, entrée en application en octobre 2023. Le premier niveau de la grille est toujours au-dessus du SMIC
- L'Unep s'attache à avoir un premier niveau au-dessus du SMIC. Elle propose des salaires minimums attractifs tout en préservant l'équilibre économique des entreprises.
- Depuis 2023, la prise en charge de la mutuelle par l'employeur est désormais de 60 % (contre 50 % auparavant).

La cooptation : une bonne pratique RH

Face aux difficultés de recrutement, la cooptation est un moyen d'attirer plus rapidement de nouveaux talents.

À la suite des modules « recrutement / intégration » et « management », l'Unep a créé une nouvelle bonne pratique RH : la cooptation. Elle est disponible sur la base documentaire de l'Unep.

UNE UNEP PLUS FORTE

Partie 08

Depuis 60 ans, l'Unep est au service des entreprises du paysage, pour défendre leurs intérêts, les accompagner au quotidien dans leur activité et promouvoir la profession.

60e anniversaire de l'Unep

L'Unep a fêté en 2023 ses 60 ans. L'occasion de déployer un large dispositif de communication :

- Des vidéos qui donnent la parole aux élus et aux adhérents, ont été relayées sur les réseaux sociaux de l'Unep et via une campagne publicitaire Linkedin
- Un sécateur gravé a été offert aux élus pour les remercier de leur fidélité et de leur investissement
- Une page dédiée sur le site web de l'Unep a vu le jour
- Une soirée festive à La Sucrière à Lyon a réuni 600 participants.

Le mot de...

Laurent Ely
Président de l'Unep
Normandie

« L'idée de marquer les 60 ans de l'Unep en région Normandie est née de l'idée de planter gracieusement 60 arbres dans 60 écoles primaires. Grâce à la motivation de 78 entreprises adhérentes, ce sont finalement 131 arbres qui ont été plantés auprès de plus de 7 500 élèves.

L'engagement autour de ce projet montre bien qu'il y a des vraies attentes autour de la végétalisation, de la nature et que les cours d'école s'y prêtent particulièrement.

Nous sommes fiers de l'attention qu'a reçu cette opération de la part des élus municipaux, du corps enseignants et surtout des enfants.

Les professionnels du paysage qui ont participé aux plantations ont pu voir combien les jeunes étaient sensibles et intéressés à la nature, à la biodiversité, et à leur préservation.

Ils ont pu, par la même occasion, présenter et faire découvrir nos beaux métiers du paysage. »

Une présence digitale renforcée

L'Unep cherche à améliorer continuellement sa présence sur le web, que cela soit à travers de ses sites qui font l'objet d'évolutions régulières (amélioration de la base documentaire en cours, amélioration des annuaires en ligne) ou sur les réseaux sociaux.

En 2023

+ DE 142 000 VISITEURS

ont parcouru notre site lesentreprisesdupaysage.fr, et 57 000 le site les métiersdupaysage.fr.

Constante progression

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

AU NIVEAU NATIONAL

- 18 431 abonnés (+ 15 % en un an) 236 posts
- (ex Twitter) : 2 180 abonnés (+ 4 %) 121 tweets
- 15 698 abonnés (+ 31 %) / 203 posts
- 3 923 abonnés (+ 53 %) / 240 posts et stories

→ Et grande nouveauté, l'Unep a ouvert au printemps 2023 son compte Tiktok pour capter les 13 – 24 ans, qui compte 2 800 abonnés !

AU NIVEAU RÉGIONAL

→ Plus de 622 posts ont été diffusés sur les réseaux sociaux régionaux auprès d'une audience cumulée de 7 852 abonnés.

→ Ces posts ont été vus par plus de 180 000 personnes au total.

DES NEWSLETTERS

envoyées à nos adhérents

AU NIVEAU NATIONAL

123 newsletters ont été envoyées

AU NIVEAU RÉGIONAL

128 newsletters ont été envoyées

En vert et avec vous, la revue de l'Unep

Comme chaque année, la revue de l'Unep En vert et avec vous permet d'informer les adhérents sur l'actualité de l'Unep et du secteur.

Distribuée à plus de 6 000 exemplaires, elle permet de retrouver un agenda des rendez-vous qui comptent pour la profession, un décryptage de la filière – marchés et métiers, enjeux et perspectives, tendances et innovations -, des initiatives publiques et privées. Un dossier central approfondit un thème d'actualité : l'eau, le vivant et le patrimoine arboré des villes comptent parmi les sujets récemment abordés.

Des campagnes de communication pour valoriser les prestations des entreprises du paysage

- L'Unep a sponsorisé l'émission La main verte sur France Inter de mars à mai 2023 afin de valoriser les prestations des entreprises du paysage auprès du grand public.

Au total, ce sont 26 passages à l'antenne et des podcasts qui ont permis de toucher plus de 29 millions de personnes

- L'Unep a mené une campagne « Se mettre au vert » dans la presse décoration (Elle décoration, Marie Claire Maison, Maison de Campagne...).

L'Unep, partenaire de nombreux évènements et salons

- **Festival des Jardins de Chaumont-sur-Loire**

L'Unep est partenaire historique de ce festival qui accueille plus de 500 000 visiteurs chaque année. Au-delà d'un partenariat de communication, l'Unep a co-financé le jardin de Franck Serra, maître jardinier, et de son équipe, et a également parrainé le jardin Kintsugi (Pansons (pensons?) nos blessures).

- **Jardins, Jardin, le rendez-vous incontournable des jardiniers et amoureux des espaces verts**

L'Unep a participé à Jardins, jardin, l'événement dédié à l'art des jardins paysagers. Plus de 500 visiteurs ont été accueillis sur le stand de l'Unep sur lequel nous avons organisé un Job dating avec 35 rdv effectués / 15 spontanés.

Jardins, jardin, du 31 mai au 4 juin 2023.

• **Euroforest, le salon forêt bois en pleine nature.**

Euroforest, le salon forêt-bois en pleine nature, est l'événement forestier de référence en Europe. Entre le 22 et le 24 juin, il a rassemblé à Saint-Bonnet-de-Joux (71) 42 540 visiteurs et 416 exposants. L'Unep était présente pour promouvoir la filière du Paysage et ses métiers notamment en lien avec la forêt. Son groupe techniques de métiers Reboisement et travaux en forêt s'est d'ailleurs réuni le premier jour du salon.

• **Festival des jardins de la côte d'azur.**

Ce festival, reconduit tous les deux ans dans plusieurs villes de la Côte d'Azur, est devenu un rendez-vous incontournable dans la programmation touristique des Alpes-Maritimes. L'Unep a participé au jury, qui a récompensé le jardin de l'équipe d'Hélène Pépin, « Entre-là », installé à Nice dans un cocon de bambous.

Festival des jardins de la Côte d'Azur, du 25 mars au 1er mai 2023.

• **Paysalia**

Tous les deux ans, l'Unep co-organise avec GL Events le salon Paysalia. L'édition 2023 de Paysalia s'est tenue du 5 au 7 décembre à Lyon, et a rassemblé durant 3 jours 38 101 participants et 1 732 exposants.

L'Unep était présente sur :

- Le village biodiversité
- Le village emploi-formation
- Le stand de 180 m² aux cotés de l'ELCA et du CJD.

L'Unep a également participé à l'organisation de plus d'une dizaine de conférences.

Parmi les conférences ayant réuni le plus de participants, on peut citer : Verdir la ville avec moins d'eau : panorama des solutions techniques, Réutilisation des eaux usées : une nouvelle ressource en eau pour les domaines du paysage, des loisirs et du sport ou le végétal environnemental.

Enfin, l'Unep a soutenu, aux côtés de VALHOR, les différents concours qui ont eu lieu durant le salon : le Carré des jardiniers qui a récompensé Antoine de Lavalette pour son jardin, les Innovation Awards et le Concours de reconnaissance des végétaux.

En haut : stand Unep sur Paysalia 2023.
En bas : Antoine de Lavalette, adhérent Unep, sacré Maître Jardinier 2023.

Le mot de...

Nicolas Buchoul
Président de l'Unep
Nouvelle-Aquitaine

« En septembre 2023, nous avons eu le privilège d'accueillir le SALON VERT SUD-OUEST dans un sublime domaine, le Domaine de Grenade sur la commune de Saint-Selve (Gironde).

Cet événement, qui se déroule tous les quatre ans, a été organisé en collaboration avec l'Unep Occitanie et le soutien de 12 partenaires OR sur 15 de la région Nouvelle-Aquitaine.

Notre objectif était de renforcer nos liens et de partager un stand commun. Ce stand a servi non seulement à accueillir des clients mais également nos adhérents actuels et potentiels.

Nous sommes fiers de notre travail collectif qui a créé une réelle attractivité pour notre « Village des partenaires Unep ».

Nous avons investi toute notre énergie et notre cœur pour faire de ce lieu un espace convivial et emblématique de notre organisation.

Le 20 septembre, nous avons organisé un repas convivial qui a rassemblé plus de 250 personnes. Notre cohésion a contribué à un stand accueillant et nous a permis de rencontrer de nouveaux adhérents potentiels, dont beaucoup ont concrétisé leur adhésion, ou de futurs collaborateurs.

Malgré le manque de végétation sur le salon, l'événement a été un succès exceptionnel avec plus de 8000 visiteurs sur deux jours et plus de 200 exposants présentant des techniques métiers, du matériel et des innovations.

Nous sommes prêts à renouveler cette collaboration fructueuse en 2027. »

• **Congrès Hortis**

L'Unep a participé au 65e congrès d'Hortis, «Végét'eaux pour une ville durable», qui s'est tenu du 12 au 14 octobre 2023 à La Roche sur Yon.

Ce congrès fut l'occasion de rappeler que la filière se mobilise pour une gestion raisonnée de l'eau et que, face au défi de la renaturation de nos villes, il est indispensable que le secteur privé et le secteur public travaillent ensemble.

Ce congrès a également permis à l'Unep - Les Entreprises du Paysage de signer, aux côtés d'AITF National - Association des Ingénieur.e.s et Ingénieur.e.s en Chef Territoriaux de France, Hortis, les responsables d'espaces nature en ville, VALHOR et VERDIR une charte de 8 recommandations nationales pour développer le capital végétal des villes.

• **Les participations à des évènements en régions**

18 Participations à des salons de l'emploi (Île-de-France, Centre-Val de Loire, Bretagne, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Méditerranée, Occitanie, Pays de Loire).

19 Participations à des salons grand public (Île-de-France, Bretagne, Normandie, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Méditerranée, Occitanie, Nouvelle- Aquitaine, Outre-mer).

L'Unep Normandie, présente au Salon de l'Orientation et des Métiers de Cherbourg le 25 janvier 2023.

L'Unep dans les médias

L'Unep a bénéficié de nombreuses retombées dans les médias sur des thématiques variées.

En chiffres

36 communiqués de presse dont 14 communiqués envoyés en région

990 parutions médias, + 38 % par rapport à 2022

28 interviews réalisées

4 enquêtes de l'observatoire Ifop : « les Français et leur jardin », « gestion de l'eau en ville », « fond de renaturation », « palmarès des villes vertes »

1 tribune publiée dans Le Monde

1 conférence de presse sur le plan d'actions 2023-2025

Audience cumulée

999,1 millions de contacts touchés sur l'année
+ 35 % (745,2 m en 2022)

Trois grands sujets ont bénéficié d'une exposition médiatique plus importante :

- Le Palmarès des villes vertes
- La croissance de la filière (chiffres clés)
- Les Worldskills

Le mot de...

Xavier Poillot
Président de l'Unep
Bourgogne-Franche-Comté

« Les relations presse, lorsqu'elles s'appuient sur une stratégie ciblée et définie en amont, sont un fort accélérateur de notoriété !

Le jardin mobile, projet initié en 2022, en est un bel exemple. Notre objectif était de médiatiser le métier de paysagiste via une action de sensibilisation auprès d'un public de jeunes. Nous avons donc fait appel à une attachée de presse locale avec laquelle nous avons élaboré un plan d'actions et un dossier de presse. Elle nous a également ouvert son carnet d'adresses et nous a préparé à la prise de parole médiatique.

Ces actions ont porté leurs fruits et nous ont permis de bénéficier d'une large couverture médiatique. Nous avons obtenu plus de 22 parutions dans la presse papier et web, une dépêche de l'Agence France Presse (reprise par 14 titres au niveau national et 2 au niveau international), 4 passages radios ainsi qu'un journal télévisé régional. En 2024, nous nous sommes fixé comme objectif de passer dans un journal télévisé sur une chaîne nationale ! »

Le mot de...

Jean-Christophe Chaudet
Président de l'Unep
Bretagne

« L'Unep Bretagne a signé le 29 janvier 2016, avec les pouvoirs publics (DREETS) et les 2 caisses locales de la MSA, une convention dédiée à la lutte contre le travail illégal :

- Une mobilisation au quotidien pour contribuer à la mise en œuvre d'actions fortes de prévention contre toutes les manifestations du travail illégal ;

- Une synergie nécessaire pour le développement et la consolidation de l'emploi, afin de dissuader le recours au travail illégal sous toutes ses formes.

Dans ce cadre, la MSA et les DREETS/DDETS réalisent, en Bretagne, plusieurs dizaines de contrôles par an dans notre secteur d'activité pour vérifier les bonnes conditions de réalisation des travaux dans les jardins.

Une première en France, pour notre profession : en 2023, l'Unep Bretagne s'est constituée partie civile auprès du Tribunal Judiciaire de Rennes, dans une affaire portant préjudice aux entreprises du paysage de la région et nuisant fortement
à l'image de notre profession. L'Unep Bretagne s'est constituée partie civile. L'entrepreneur qui ne respectait pas la règlementation a été condamné au pénal et au civil. D'autres actions sont en cours. »

Lutte contre le travail illégal

Le travail illégal nuit aux entreprises. Il constitue une forme de concurrence sociale déloyale. Les entreprises fraudeuses en tirent un avantage en violant la loi, au détriment des entreprises qui la respectent.

- Le projet d'attestation professionnelle a été mis en sommeil : tant que la MSA n'est pas en capacité de transmettre ses données, le projet ne peut voir le jour (exigence du Ministère du travail).
- La signature en 2024 d'une nouvelle convention nationale de lutte contre le travail illégal en agriculture 2024-2027, dans le prolongement du plan national de lutte contre le travail illégal du ministère du travail est prévue.

Intégration des métiers du paysage aux métiers en tension

Pour répondre aux difficultés de recrutement des entreprises du paysage, l'Unep se mobilise pour inscrire les métiers du paysage à la liste des métiers en tension.

Cela permettrait de présenter un contrat de travail dans un métier figurant sur la liste des métiers en tension et d'obtenir une autorisation de travail et un titre de séjour pour une période d'un an renouvelable.

Une rencontre s'est tenue avec le Ministère du travail. Le cabinet ministériel d'Olivier Dussopt a répondu à l'Unep que le secteur du secteur pourrait être considéré en tension à la suite de la modification de la liste, uniquement en Île-de-France et dans les Pays de la Loire. En effet, c'est le pourcentage d'offres d'emploi déposées à Pole emploi qui sont non pourvues qui permet de définir cette liste or les entreprises du paysage ne déposent pas suffisamment leurs offres auprès de Pole emploi.

Une communication a été faite auprès des adhérents afin de leur demander de le faire.

Mobilité

- **Zones à faibles émissions (ZFE)**

Dans les villes précurseuses pour devenir ZFE, les entreprises du paysage n'ont pas la capacité de s'adapter. Leur parc automobile est à ce jour majoritairement thermique (diesel). Une action de lobbying territorialisée a été mise en place (avec le soutien de VALHOR) pour obtenir des dérogations auprès des métropoles et pour recueillir des informations sur les aides disponibles.
Cette action mise en place avec les délégations régionales a abouti à une évolution réglementaire à Strasbourg Métropole et une rencontre institutionnelle en Occitanie et en Île-de-France. L'Unep a également pris part à la concertation nationale mise en place en 2023 par le Gouvernement sur la mise en place des ZFE-m. VALHOR a ensuite repris l'action en juin 2023 au niveau national.

- **Gazole non-routier (GNR)**

Annoncé depuis quelques années, la fin programmée de l'aide au GNR est désormais actée dans le Projet de loi de Finances 2024. Les demandes de l'Unep étaient les suivantes : bénéficier du calendrier et de la baisse linéaire de l'aide appliqués aux agriculteurs (cadre le plus favorable) et obtenir un accompagnement à la décarbonation des véhicules. Fiscalement, pour le secteur du paysage la situation est inchangée. Toujours rattaché au monde agricole, le secteur du paysage bénéficie du calendrier et des montants appliqués aux entreprises agricoles. Le calendrier s'étend jusqu'en 2030 avec une diminution progressive de l'aide. En parallèle, l'Unep participe aux réunions ministérielles pour développer une filière biocarburants – en attendant de pouvoir avoir une flotte électrique.

- **Plan vélo**

L'Unep a demandé à ce que soit inscrite l'obligation de réaliser des aménagements végétalisés lors de la création de piste cyclables. L'Unep a rencontré le Ministère chargé des transports pour présenter sa proposition dans le cadre du Plan vélo et marche 2023 – 2027. Pour les futurs projets de création de pistes cyclables, le cabinet ministériel a proposé d'insérer un critère de végétalisation dans les critères spécifiques du cahier des charges mis à disposition des collectivités territoriale. L'Unep travaillera conjointement avec le CEREMA et la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) pour élaborer ce critère.

Présence de l'Unep le 26 octobre 2023 à la conférence sur les biocarburants à Bercy avec les Ministres Agnès Pannier-Runacher, Bruno Le Maire et Marc Fesneau.

Promotion de la ville verte

- **L'Observatoire des villes vertes**

Cet outil au service de l'Unep et d'Hortis pour promouvoir la ville verte met un coup de projecteur sur les projets et initiatives innovantes pertinentes à partager.

Cette année, 2 enquêtes ont été menées :

→ plan de renaturation : quelles attentes des collectivités suite aux annonces du gouvernement ?

→ gestion de l'eau : comment les collectivités ont géré la sécheresse printanière et estivale ?

Un palmarès a été diffusé : pour sa 4e édition, le Palmarès des villes a été dévoilé mi-novembre. Parmi les lauréats : Angers, Rennes et Strasbourg.

Ce palmarès a permis de mettre en lumière la conscience grandissante des villes quant à la nécessité de végétaliser pour devenir plus résiliente face aux effets du dérèglement climatique et plus attractive pour ses habitants.

- **Des Rencontres du paysage urbain sur la thématique de l'eau, organisées par l'Unep Nouvelle-Aquitaine, à Niort avec les acteurs de la filière du paysage (FFP, Verdir, Hortis et Unep).**

• **Des actions de lobby au niveau européen, avec l'European Landscape Contractors Association (ELCA),** pour préserver et accroître les espaces verts en ville dans le cadre de la loi européenne pour la restauration de la nature :

→ D'ici 2030 : pas de suppression d'espaces verts

→ Après 2030 : développement des espaces verts

• **Zéro artificialisation nette :** le décret d'application de la loi ZAN (paru le 28 nov) indique que les jardins et espaces verts publics sont enfin considérés comme non-artificialisés : c'est une victoire pour l'Unep qui s'est mobilisée avec VALHOR.

Développement de l'offre des fournisseurs

Les services + sont une centrale d'achat avec des prestataires référencés et des services offerts aux adhérents. L'offre de Service + est de plus en plus riche :

• **10 nouveaux partenaires référencés en 2023 :**

→ Logiciels : Dreamflore, Deytime, Jardisoft, Tendernow…

→ Services généraux : mobilité (Azfalte, Charge Guru), intérim (Actual), informatique (Arto)

→ Communication et Marketing : Arkitelia, Adéquation entreprise

• **Un nouveau catalogue numérique réunissant plus de 60 partenaires du service achats**

+ DE 70 %

des adhérents utilisent le service

Club RH

Le club RH s'est réuni le 20 juin 2023 avec 36 participants (la meilleure participation depuis 2016, date de création du Club RH) autour de 3 thématiques :

• La formation professionnelle

• La transition écologique

Les impacts de la transition écologique sur les salariés, sur leur engagement. Comment l'entreprise peut-elle les accompagner dans la transition écologique ?

• L'actualité sociale : jurisprudence récente sur les temps de déplacement, réforme des retraites et départ anticipé pour inaptitude médicalement constatée, partage de la valeur et problématique des visites médicale.

Réunion du Club RH à la Maison du Paysage, le 20 juin 2023.

Le mot de…

Françoise Lafaix
Présidente de l'Unep
Auvergne Rhône-Alpes

« Après le lancement de Castanéa il y a quelques années pour les petites structures en Auvergne Rhône-Alpes, nous avons voulu répondre plus précisément aux attentes des grandes entreprises. Avec l'établissement d'un sondage-questionnaire, nous avons recueilli leurs besoins et les thématiques brûlantes pour lesquelles elles se sentaient particulièrement concernées. Au rythme de 2 réunions annuelles nous avons échangé sur les problématiques MSA de visites médicales et d'indemnités journalières, le lobbying, les retards et délais de règlement en marchés publics, la garantie des végétaux en période d'arrêté sécheresse et la disponibilité des végétaux.

La première réunion a eu lieu en septembre à Lyon durant les finales nationales des WordSkills, ce qui a permis aux chefs d'entreprise de visiter la compétition et d'encourager les jeunes à l'œuvre. Un plan d'actions a été établi pour apporter les premières réponses concrètes, dans la durée. »

Groupe de travail Grandes Entreprises

Le GT grandes entreprises a été lancé et s'est réuni pour la première fois le 6 septembre avec 18 des 20 plus grandes entreprises du paysage présentes.

Cette première réunion a permis d'effectuer un tour de table des besoins des grandes entreprises. Ce qui a permis de constituer 3 sous-groupes :

• Formation : montée en compétences des chefs d'entreprises et salariés

• Protection du métier

• MSA (amélioration du fonctionnement)

Par ailleurs, des réunions grandes entreprises ont eu lieu dans 5 régions : en Centre-Val de Loire, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Pays de la Loire, en Bourgogne-Franche-Comté et en Occitanie.

Accompagnement des élus

L'Université des élus s'est tenue les 29 et 30 juin à Angers à Terra Botanica. 90 élus sont venus de la France entière, y compris de la Réunion et des Antilles pour échanger et apprendre sur la thématique « Faire grandir la collaboration ».

Un nouveau guide de présentation de l'Unep et du rôle des élus (intitulé « La Boussole de l'élu ») a été créé. Il a été complété par une vidéo sur le rôle majeur des élus à l'Unep, disponible sur la chaîne Youtube de l'Unep.

Être là à tout moment pour apporter des réponses aux adhérents

• Des services conseils uniques

L'Unep propose à ses adhérents un service conseil de qualité et gratuit : les SVP donnent un accès à des conseils juridiques, fiscaux, à des spécialistes en bioagresseurs, assurance, marchés privés et marché publics pour répondre à leurs questions du quotidien.

5 818

questions posées aux SVP

• Le réseau d'entraide Amarok

Amarok est un outil d'évaluation clé en main de la santé globale des dirigeants. Il a pour objectifs de :

→ Sensibiliser les chefs d'entreprises au suivi de leur santé ; ce qui répond à un sujet majeur de préoccupation des chefs d'entreprise, avec un impact direct sur la performance de leur entreprise.

→ Promouvoir la bonne santé entrepreneuriale pour éviter les risques d'épuisement. À travers 30 critères de stress, ainsi que 28 critères de satisfaction professionnelle et relative à la vie privée, chacun peut évaluer sa santé et prendre des mesures avant que les problèmes n'arrivent. L'outil d'évaluation et les critères ont été particulièrement adaptés au monde agricole et espaces verts.

En 2023, 120 dirigeants adhérents Unep ont fait une évaluation, 45 ont été jusqu'au dépistage "burn-out" et 5 personnes ont contacté le psychologue de la plateforme Amarok, ceci en tout anonymat.

• Le réseau d'entraide

Véritable service de solidarité par les pairs pour tous types de difficultés, le réseau d'entraide permet à chacun de bénéficier d'une écoute par un professionnel du paysage volontaire. Cette année a également vu l'intégration du réseau d'entraide dans le dispositif Amarok. Amarok et le réseau d'entraide sont disponibles sur la page des SVP de l'Unep.

L'Unep communique pour attirer de nouveaux adhérents

« Il y a des rencontres qui changent la vie ».

Cette campagne de l'Unep dans les magazines professionnels a été renouvelée afin d'attirer de nouveaux adhérents. En communiquant sur le gain de temps et le partage d'expériences que permet l'adhésion à l'Unep. La campagne a été diffusée dans les titres suivants : Matériel et Paysage (3 parutions), Profession paysagiste (3 parutions) et une parution digitale sur le site www.placedupro.com.

Toujours plus d'adhérents

L'Unep compte désormais plus de 4 000 adhérents. Une progression qui s'observe :

- dans toutes les régions de France
- toutes les tailles d'entreprises sont représentées
- avec un taux de satisfaction de l'ordre de 94 % depuis de nombreuses années.

Ce chiffre est le fruit du travail mené par les équipes d'élus et de permanents impliqués sur tout le territoire pour défendre et promouvoir la profession.

+ DE 4 000

adhérents, satisfaits à hauteur de 97 %

Vers une démarche d'amélioration continue

• QualiOP

Depuis 2006, l'Unep est engagée dans une démarche qualité avec QualiOP et l'AFNOR, ce qui fait de l'Unep la première organisation professionnelle à avoir été certifiée.
Les treize délégations régionales ont aussi leur certification. Cette certification engage l'Unep dans un processus d'amélioration continue de ses missions et services.
L'Unep est évaluée sur onze engagements de service : la stratégie de notre organisation professionnelle, les actions d'influence, la communication, notre organisation statutaire, le suivi du budget, la gestion et le management des ressources humaines, la veille, l'organisation des réunions, notre accueil et la gestion des prestataires.

• Responsabilité sociale et environnementale

Dans une démarche plus globale, l'Unep est évaluée dans ses interactions avec ses parties prenantes. Il s'agit d'une évaluation avec un Label Engagé RSE qui mesure quels sont les efforts déployés par l'Unep en faveur du développement durable. Cinq critères pratiques sont évalués : la gouvernance, la communication, les ressources humaines, le mode de production et l'ancrage territorial. Et trois critères de résultats sont également mesurés : environnement, social et économique. L'évaluation RSE a lieu tous les trois ans.
La nouvelle cotation en 2023, avec une note de 638 / 1000 (613 en 2020), certifie que l'Unep est à un niveau confirmé du label engagé RSE.

• Enquête satisfaction annuelle

L'Unep mène chaque année une enquête de satisfaction auprès de ses adhérents, le taux global de satisfaction en 2023 est de 97 %. Cette enquête est réalisée dans le cadre de la démarche de certification de services QualiOP, menée par l'Unep depuis 2006, qui permet de structurer notre fédération professionnelle en garantissant une qualité de services auprès de ses adhérents.

Union Nationale des Entreprises du Paysage
La Maison du Paysage,
60 ter rue Haxo – 75020 Paris
Tél. : 01 42 33 18 82
•
lesentreprisesdupaysage.fr

LesEntreprisesduPaysage
Unep - Les Entreprises du Paysage
LesEntDuPaysage
Lesentreprisesdupaysage
Lesentreprisesdupaysage_unep